

DEMANDE D'UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pièces à fournir

- 2 photos
- 1 extrait de naissance avec filiation (si 1^{re} demande ou carte perdue ou périmée de plus de 2 ans) délivré depuis moins de 3 mois au moment du dépôt de la demande
- 1 justificatif de domicile récent (facture électricité, téléphone fixe ou mobile)
- l'ancienne carte d'identité - Attention : si perte ou vol, prévoir timbres fiscaux de 25 € et fournir déclaration de perte ou vol complété (Formulaire Cerfa n° 14011*01),

- pour les enfants mineurs, fournir la photocopie de la carte d'identité du parent demandeur (pas besoin d'extrait de naissance sauf s'il s'agit d'une 1^{re} demande ou si la carte est perdue ou périmée depuis plus de 2 ans)

- pour la mention "veuf" ou "veuve", fournir l'acte de décès de l'époux(se)

- pour la mention "épouse", fournir la photocopie du livret de famille

- pour les femmes séparées, fournir la photocopie du jugement de divorce qui autorise à porter le nom de famille du mari

Justificatif de la qualité de représentant légal du mineur

- pour les enfants de parents séparés, fournir le jugement de divorce complet pour savoir qui a la garde de l'enfant
- photocopie de la pièce d'identité du parent qui n'est pas le demandeur
- facture au nom du parent qui n'est pas le demandeur